



DOCUMENTS PHOTOGRAPHIQUES ET VIDEOS pour l'année scolaire 2025-2026



Dans le cadre des activités scolaires et extrascolaires réalisées en cours ou bien lors des activités péri éducatives, nous pouvons être amenés à prendre des photographies ainsi que des films sur lesquels les élèves figurent (en groupe ou individuellement).

Ces documents visuels peuvent servir d'illustrations sur des supports papiers ou numériques, élaborés par le collège ou par les élèves eux-mêmes.

Nous rappelons que selon la loi, il est interdit de prendre, d'afficher ou de publier des photos ou vidéos de personnes physiques sans leur accord écrit ; Tout manquement à cette loi peut entraîner des poursuites pénales.

Cette utilisation nécessite donc votre autorisation :

Nom et prénom du/des responsable(s) :

Nom et prénom de l'élève :

j'autorise le Collège du Sacré Cœur à diffuser, à des fins pédagogiques, tout document photographique et/ou vidéo sur lequel figure mon enfant.

je n'autorise pas le collège du Sacré Cœur à diffuser un document photographique et/ou vidéo sur lequel figure mon enfant

Fait à

, Le

Signature des parents ou responsables :